

ROLAND MARCHAL

## DES CONTRESENS POSSIBLES DE LA GLOBALISATION

### PRIVATISATION DE L'ÉTAT ET BIENFAISANCE AU SOUDAN ET AU SOMALILAND

À PARTIR DES EXEMPLES DE LA BIENFAISANCE EN AFRIQUE ORIENTALE, CET ARTICLE VISE À SOULIGNER LA SPÉCIFICITÉ DU PHÉNOMÈNE GLOBAL DE « DÉCHARGE » EN FONCTION DU CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET HISTORIQUE LOCAL. ALORS QU'AU SOUDAN, CES PRATIQUES DE BIENFAISANCE CONTRIBUENT AU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT, AU SOMALILAND, MÊME SI ELLES PERMETTENT LA SURVIE DU POUVOIR ÉTATIQUE, ELLES MINENT LA CONSTRUCTION D'UN APPAREIL D'ÉTAT.

**P**armi les nombreuses questions que soulève la privatisation de l'État<sup>1</sup>, il est au moins deux thèmes qui devraient retenir l'attention. Le premier<sup>2</sup> porte sur la confusion possible entre la globalité d'un phénomène – en l'occurrence la diffusion des modes de gouvernement indirect médiatisé par des acteurs privés – et sa signification précise dans un contexte historique donné, ici la formation et la construction de l'État. Le second découle de la notion même d'« État », dont l'emploi peut paraître trop flou : celui-ci désigne en effet tantôt les classes dirigeantes, tantôt le bloc au pouvoir, voire l'appareil d'État, ou encore les réseaux articulés à l'État, etc. Certes, les auteurs répondent en récusant toute démarche normative, mais cette réponse laisse dans le vague ce qui distingue, par exemple, un pouvoir exercé par un mouvement armé sur les zones qu'il contrôle de celui d'un État reconnu internationalement et disposant de ressources symboliques et matérielles autrement plus diversifiées.

Le texte qui suit essaie d'éclairer ces deux réserves à partir de l'analyse d'un spectre de pratiques liées au don<sup>3</sup> et à la bienfaisance dans deux sociétés différentes, le Soudan et le Somaliland. En effet, ces actions privées par

1. Voir dossier dans *Critique internationale*, n° 1, et les Journées d'études sur la privatisation de l'État en Afrique, Bordeaux, CAEN, 22-23 octobre 1998.

2. B. Hibou, « De la privatisation des économies à la privatisation des États », in B. Hibou (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », à paraître en avril 1999.

3. A. Globhut, *Essai sur le don*, Paris, La Découverte, 1991.

excellence s'inscrivent dans l'espace public et contribuent ainsi à une redéfinition des limites entre public et privé, entre domaine de l'État et sphère des particuliers. La thèse qui est ici ébauchée peut se résumer de la manière suivante. Dans le Soudan islamiste, les pratiques évergétiques, si elles traduisent un phénomène de « décharge », contribuent à un renforcement de l'État grâce à une division plus élaborée de ses tâches internes d'organisation du marché, de contrôle social et de mobilisation guerrière. Au Somaliland, qui déclare son indépendance en 1991, les mêmes pratiques semblent avoir des effets différents et, jusqu'à un certain point, opposés. Certes, ces pratiques contribuent fortement à l'organisation du marché et à la survie de l'État (pris ici dans son sens descriptif de pouvoir), mais en limitant d'autant la capture par celui-ci de la sphère économique et en minant de l'intérieur la problématique construction d'un appareil d'État, doté d'une culture et d'une autonomie propres, fussent-elles peu conformes à l'idéal-type webérien. L'analyse de ces deux situations illustre bien les problèmes qui restent à résoudre pour une théorisation plus rigoureuse, si elle est possible, de la privatisation de l'État.

---

#### L'ÉVERGÉTISME COMME MODALITÉ DE CONSTRUCTION

##### DE L'ÉTAT AU SOUDAN

Si le Soudan n'évoque en général que la guerre et les crises humanitaires à répétition qui s'y déroulent sans rémission depuis plus de quinze ans, on oublie trop souvent qu'il a également été l'un des pays à avoir appliqué avec une certaine rigueur des pans entiers de la philosophie pratique du FMI. Plus d'une soixantaine d'entreprises publiques ont ainsi été privatisées, pour le plus grand avantage de la clientèle du pouvoir islamiste. Une grande partie des régulations économiques dépendantes de l'État mises en place dans la période coloniale et immédiatement postcoloniale ont également été partiellement ou totalement remises en cause. Dans le même temps, cet État a considérablement renforcé ses moyens coercitifs, sa capacité de contrôle et, d'une certaine manière, a su s'autonomiser par rapport aux pressions de la communauté internationale, préoccupée avec plus ou moins de sincérité par la durée d'une guerre ayant largement débordé le cadre du Sud-Soudan. L'étranglement financier annoncé par l'opposition dès 1989 ne s'est pas produit, et les multiples pénuries dont continue à souffrir ce pays ne semblent pas qualitativement distinctes de celles qui prévalaient durant la période dite démocratique (1985-1989). Les bailleurs de fonds, à commencer par le FMI, ont dû prendre acte de ces réformes économiques radicales entreprises après des années d'atermoiement et, en dépit d'une mention formelle condamnant une guerre au coût humain élevé, ont entériné le succès proclamé depuis de longues années

par le régime islamiste au point de se montrer favorables à la réouverture d'un bureau du FMI à Khartoum après plus de dix ans de fermeture. Ce qui ne signifie évidemment pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des Soudan.

Les pratiques évergétiques de la société soudanaise sont anciennes et ancrées dans la vie sociale. On peut les référer au répertoire islamique de la générosité redistributive (*sadaqa, zakat*) et à la forte influence des confréries ou quasi-confréries religieuses qui servent de soubassement sociologique aux grands partis traditionnels. Elles relèvent depuis longtemps d'un champ d'actions plus étendu, incluant par exemple le don aux dirigeants politiques (qui, il est vrai, sont souvent également des leaders religieux) au nom d'allégeances confrériques, régionales ou plus simplement clientélistes : ces financements ne sont pas pour peu dans la grande faiblesse institutionnelle des organisations politiques traditionnelles, dont les ressources sont pour l'essentiel collectées et redistribuées sur des bases éminemment patrimoniales. Cette générosité n'appartient plus seulement à l'espace du don mais est constitutive d'un réseau relationnel où le tribut à la classe politique rime avec la mise sous influence des décideurs potentiels au sein de l'État. Cet évergétisme appartient également à un continuum d'initiatives privées lancées en faveur du bien commun, qui sont en position proclamée d'extériorité par rapport à la sphère de l'État dans la mesure où elles mettent l'accent sur l'entraide et l'autosuffisance – thèmes d'ailleurs repris par la propagande officielle du nouveau pouvoir après juin 1989 (construction d'écoles, de petites infrastructures publiques, etc.).

Il est intéressant de souligner qu'ailleurs, ou dans un autre contexte, ces pratiques ont été le lieu de formation ou d'expression de contre-pouvoirs aux appareils d'État. Dans le Soudan islamiste, elles ont suivi une dynamique opposée, puisqu'elles ont principalement permis une plus grande intégration de la société civile à l'État et, par là même, une consolidation de ce dernier et de l'élite dirigeante. Ce glissement est d'ailleurs moins le fait de l'État lui-même que d'une conception nouvelle et plus léniniste des islamistes du Front national islamique (FNI) qui gouvernent depuis juin 1989<sup>4</sup>.

L'actualité des derniers mois fournit un bel exemple de cette transition ou de ce déplacement sur le spectre des pratiques de bienfaisance qu'a su ordonner le régime. Le 20 août 1998, les Américains bombardaient l'usine pharmaceutique de al-Shifa<sup>5</sup>, dans la banlieue nord de Khartoum, suspectée de fabriquer l'un des composants d'un gaz mortel. Plus que cet épisode révélateur des nouvelles mœurs internationales, c'est la personnalité du propriétaire des lieux qui mérite réflexion.

Celui-ci, Salah el-Din Idriss, pourrait en effet incarner le passage des modalités traditionnelles à la réalité moderne et utilitariste de l'évergétisme soudanais<sup>6</sup>. En effet, originaire de la région de Shendi, et camarade de classe de

l'actuel président de la République, Salah Idriss partage initialement la trajectoire de bien des cadres soudanais. À vingt-quatre ans, ses études achevées, il migre en Arabie Saoudite, où il travaille comme comptable dans la Banque nationale commerciale que possède un magnat, Sheykh Khalid Ben Mafouz, dont les activités s'étendent dans les années 90 jusqu'au Yémen et en Somalie. Comme de très nombreux expatriés, il est connu pendant cette première période comme un homme à l'aise qui multiplie les aides à son village et les bourses d'études à des enfants de proches parents ou de voisins : attitude traditionnelle renforcée également dès cette époque par des dons au chef religieux de la Mirghaniyya (et par ailleurs dirigeant du Parti démocratique unioniste<sup>7</sup>). C'est d'ailleurs durant ces années qu'il se lie avec d'autres personnalités de l'opposition actuelle, tel Mansour Khalid, ancien ministre de Nimeyri, en charge des relations extérieures de l'Alliance nationale démocratique, qui regroupe l'essentiel de l'opposition au régime islamiste.

Son destin bascule au moment de la liquidation de la Banque de crédit et de commerce international en 1991. Grâce à une rapide promotion due au succès de quelques opérations financières, il se voit confier la charge des négociations pour récupérer les avoirs de son employeur, et réussit à sauver la modique somme de 442 millions de dollars... Il y gagne la citoyenneté saoudienne, un capital qui récompense son entregent et son entrée dans la catégorie des hommes d'affaires richissimes du Moyen-Orient, ce qui lui permet de croiser et de travailler notamment avec Mohamed Hussein al-Amoudi, premier investisseur privé en Éthiopie et propriétaire du luxueux Sheraton d'Addis-Abeba.

Il fait une entrée en force sur le marché soudanais en 1992, année de la grande libéralisation économique ; c'est aussi, ajouteront en août 1998 ses contempteurs, le moment où un certain nombre de personnes plus ou moins fréquentables, tel Oussama Ben Laden, s'établissent à Khartoum. Il est difficile

---

4. R. Marchal, « Éléments d'une sociologie du Front national islamique », *Les Études du CERI*, n° 5, 1995 ; I. Buchra et P. Haenni, *Liberté prétélectorale et État minimum au Soudan. L'effort civique entre la poudre et les travaux publics*, Le Caire, CEDEJ, 1997.

5. « Washington's military option », *Africa confidential*, vol. 39, n° 17, 28 août 1998.

6. On ne discutera pas ici les détails de sa situation actuelle (compte en banque bloqué aux États-Unis, usine d'une valeur de plus de 10 millions de dollars détruite, intermédiaire des islamistes et du célèbre Oussama Ben Laden). Sur ces aspects d'actualité, on pourra se reporter utilement aux articles suivants : « Sudan : political chemistry », *Africa confidential*, vol. 39, n° 20, 9 octobre 1998 ; D. Pearl, « In Sudan bombing, "evidence" depends on who is viewing it », *The Wall Street Journal*, 28 octobre 1998 ; J. Risen, « New evidence ties sudanese to Ben Laden, U.S. asserts », *The New York Times*, 4 octobre 1998.

7. Cela explique les divergences très fortes qui vont apparaître entre des dirigeants des deux grands partis traditionnels après le bombardement de l'usine. Les uns, derrière Mubarak al-Fadel al-Mahdi, saluant l'action américaine, les autres, derrière le Parti unioniste, la critiquant comme une nouvelle « gaffe » américaine.

d'évaluer l'ampleur des investissements réalisés par Salah Idriss : certains journalistes avancent la somme de 300 millions de dollars, ce qu'il dément, le sourire aux lèvres. Il possède notamment le groupe Bitar, qui fut un temps le plus important du pays, des usines textiles et de fabrication de piles ainsi qu'une compagnie de transport (Trans Arabia Air Transport), d'ailleurs accusée de transporter du matériel militaire d'Iran vers Khartoum, et la *joint-venture* Sudantel avec Alcatel.

Cette frénésie d'investissements n'est possible que parce que Salah Idriss sacrifie aux nouveaux modes de gestion sociale du pouvoir soudanais. Il verse généreusement son obole, non plus seulement pour l'éducation ou la santé au titre de relations interpersonnelles mais finance, comme tant d'autres, des associations caritatives mises en place par le pouvoir<sup>8</sup> ou des fonds comme la Caisse de solidarité de la Zakat, qui sont utilisés pour aider les pauvres, enrégimenter les jeunes et les femmes et, accessoirement, concurrencer dans les zones rurales l'influence des grands partis traditionnels. Derrière ces nouvelles pratiques évergétiques, il faut reconnaître la double influence des islamistes soudanais et du ministère de la Planification sociale, ministère dont l'intitulé anodin dissimule mal l'importance mise sur l'ingénierie sociale islamiste pour consolider un pouvoir qui n'a guère de base populaire depuis le coup d'État.

À quoi répond ce développement surprenant de l'évergétisme privé dans le Soudan islamiste ? On peut lui trouver trois grandes fonctions qui répondent au projet du FNI. La première est la participation à un mécanisme socio-économique de concentration du capital dans la classe dirigeante et de cooptation sélective d'éléments de la vieille classe commerçante dans le cercle des nouveaux privilégiés. Le FNI a mené dès son origine une politique déterminée, quasi léniniste, de construction d'un secteur d'affaires qui correspondait à la fois à des nécessités propres (entretien de son appareil et de ses contacts internationaux, animation de ses activités nationales) et à une vision plus stratégique de marginalisation des secteurs classiques liés aux grandes confréries musulmanes et aux partis traditionnels. Dans un tel contexte, les pratiques évergétiques constituent bien évidemment un soutien peu ambigu au régime, d'autant que ce sont ses sympathisants ou les structures semi-publiques comme la Caisse de solidarité de la Zakat qui vont souvent servir d'interface entre le bienfaiteur et les bénéficiaires. L'exemple de Salah Idriss illustre bien les ambivalences de la recomposition actuelle, qui expliquent pour une part la grande faiblesse de l'opposition politique au régime. Par sa famille, son origine régionale, sa trajectoire professionnelle, il est lié aux nouvelles couches instruites qui constituent souvent les bataillons critiques des grands partis traditionnels : farouchement nationalistes, celles-ci demeurent proches de ces organisations tout en s'en démarquant à l'occasion. De plus, le clivage entre ces

tendances politiques est également aujourd'hui un clivage militaire, puisque l'opposition et le régime se combattent les armes à la main. Toutefois, on constate que cette division ne laisse guère de trace sur les pratiques évergétiques, qui conservent leurs anciennes formes, tout en se pliant aux nouvelles demandes étatiques.

Une seconde utilisation de l'évergétisme privé n'est pas moins importante et traduit la nécessité de l'État de réagir à la conjonction de deux phénomènes : la baisse de l'aide internationale et la migration croissante des « classes dangereuses » vers la capitale<sup>9</sup>. Khartoum est depuis bien longtemps un pôle d'attraction pour les populations précarisées par des sécheresses récurrentes ou par la montée de l'insécurité : d'importants flux de déplacés ont eu lieu depuis vingt ans et ont considérablement modifié la structure urbaine, tant en termes d'habitat informel que d'économie grise. Conscients à la fois de la nécessité de ne pas abandonner le contrôle de la rue aux jeunes marginaux mais aussi de donner un lustre nouveau à la capitale, le gouvernement s'est lancé dans une politique de grands travaux, de rénovation des jardins publics et d'expulsions. Évidemment, la répression ne résout pas tout, et il faut prendre acte de certaines réalités. Faute de disposer d'une aide internationale suffisante, ou complaisante, le gouvernement a suscité des initiatives civiques auxquelles les commerçants sont fortement invités à participer. Parallèlement, on assiste à la mise sur pied des fameux Comités populaires, dont la principale fonction est de « policer » ces interventions et de vérifier qu'elles sont bien conformes aux politiques étatiques<sup>10</sup>.

Enfin, le régime doit gérer la guerre, et le conflit du Sud coûte cher. Certains experts l'évaluent à 400 millions de dollars par an ; même si son coût réel ne représente que la moitié d'une telle somme, l'État est incontestablement dans une situation financière très difficile. Le financement de la guerre est une nouvelle pratique qui s'est imposée surtout dans les milieux commerçants, dont les dons font d'ailleurs figure, pour les moins enthousiastes à subventionner l'effort de guerre, de véritables tributs collectés par l'intermédiaire des organisations qui gèrent les grands marchés. Évidemment, cette générosité est aussi intéressée que dans d'autres cas. D'une part elle permet de se garantir une place sur un marché et de rendre plus symboliques encore les contrôles fiscaux potentiels ; de l'autre elle fait espérer de nouvelles faveurs à l'occasion d'une pénurie dont la gestion ne sera pas abandonnée à la triste loi de la concurrence...

---

8. J. Belloin-Jourdan, « L'humanitaire et l'islamisme soudanais », *Politique africaine*, n° 66, 1997, pp. 61-73.

9. T. I. Simone, *In Who's Image ? Political Islam and Urban Practices in Sudan*, Chicago & Londres, University of Chicago Press, 1994, surtout pp. 83-99.

10. M. Lavergne, « La violence d'État comme mode de régulation de la croissance urbaine : le cas de Khartoum », *Espace, populations et sociétés*, n° 1, 1997, pp. 49-64.

L'évergétisme soudanais est intéressant en ce sens qu'il traduit bien une décharge de l'État sur des bienfaiteurs privés, mais constitue en même temps l'un des moments d'une stratégie de recomposition sociale visant à refaçonner les relations de compétition dans la sphère économique et les allégeances politiques. Il souligne ainsi la capacité de l'État à agir de manière indirecte sans perdre aucune de ses prérogatives antérieures, bien au contraire.

---

#### L'ÉVERGÉTISME COMME INSTRUMENT DE LA PRIVATISATION

##### AU SOMALILAND

La situation du Somaliland apparaît à bien des égards aux antipodes de la description faite dans le cas soudanais. Avant d'en évoquer les pratiques évergétiques, il convient de rappeler certaines spécificités du Somaliland. Ce pays, bien plus que l'ancienne colonie italienne de Somalie, a connu un conflit long et éprouvant. Jusqu'à l'offensive du SNM (Mouvement national somalien) en mai 1988, celui-ci est resté relativement classique : la nature clanique des recrutements existe mais est contrôlée par les chefs militaires. Après l'offensive éclair du printemps 1988, le SNM est presque physiquement éliminé, de nombreux cadres et combattants sont morts, mais, paradoxalement, le mouvement sort de cette confrontation doté d'une nouvelle vigueur : c'est en effet l'essentiel de la population Isaaq qui bascule dans la guerre et non plus seulement ses éléments les plus radicaux<sup>11</sup>. Les Isaaq, clan majoritaire dans le Somaliland, font alors preuve d'une hégémonie sans conteste sur ce mouvement, malgré la présence et l'adhésion d'individualités, voire de lignages d'autres clans. Peu après le renversement du régime de Siyad Barre en janvier 1991, la sécession est décidée, contre l'opinion des plus importants leaders politiques du SNM. Les clans minoritaires entérinent quant à eux une décision qui leur garantit la fin des hostilités et l'abandon de représailles très coûteuses. Il faut cependant ajouter qu'un sentiment régional existait depuis longtemps, même si l'effervescence identitaire liée à la conduite de la guerre l'avait affaibli.

Ainsi, l'État qui se construit au Somaliland est fondé sur un accord clanique, qui souligne à la fois les raisons d'un certain succès (puisqu'aucune faction du Sud n'arrivera jamais à un tel résultat) et ses faiblesses (l'institutionnalisation de ses procédures reste en effet très largement une fiction, comme d'ailleurs d'autres dimensions plus régaliennes telles que le monopole de la violence légitime ou le contrôle de son territoire). Il ne s'agit pas de dire que cet État est dominé par un clan – c'est vrai, mais cela n'est pas ici le sujet – ou que cet État est basé sur un contrat avec un clan majoritaire, version en quelque sorte « somalisée » de Jean-Jacques Rousseau – ce qui est également vrai, et déjà plus proche de notre propos. En fait, cet État existe parce qu'il bénéficie

du soutien d'un groupe (d'un clan, devrait-on dire) majoritaire au sein de la population, qui a accepté de voir ses contradictions internes (nombreuses et fréquentes) euphémisées par une structure, tout en récusant en même temps cet État comme instance de régulation suprême ; car, dès qu'un conflit s'aiguise, les véritables protagonistes ne sont plus définis par leur position dans le champ politique mais dans la configuration clanique.

En 1993, après plus d'un an d'affrontements générés par l'effondrement du SNM, la conférence de Borama<sup>12</sup> permet le retour de la paix et la mise en place d'une nouvelle administration (en fait la première puisque, entre 1991 et 1993, celle-ci ne fut qu'une liste de ministres et d'officiels sans autre existence propre) dirigée par Mohamed Ibrahim Egal. Cet accord conduit aussi à une gestion relativement surprenante de cette administration et de son personnel. Des données parcellaires montrent en effet que les ministères sont gérés d'une manière qui reflète surtout les modes d'action de la fin des années 80 à Mogadiscio. Comme l'affirme un ancien directeur général, chaque ministre a deux tâches prioritaires dès sa prise de fonction : la première consiste à se débarrasser d'une partie des fonctionnaires nommés par son prédécesseur, dont la principale fonction était de montrer la disponibilité de ce dernier vis-à-vis du sous-clan dont il est issu ; la seconde est d'y placer ses hommes afin de tisser, une nouvelle fois, les allégeances nécessaires au niveau clanique et de mobiliser les moyens économiques de sa survie politique<sup>13</sup>. Un certain nombre de plaisanteries circulent d'ailleurs sur cette classe politique étatique, qui rappellent celles de la fin des années 80 à Mogadiscio (par exemple sur le nombre de ministres sachant écrire, etc.).

Malgré la sécurisation d'une importante partie du territoire, les réalisations de l'État somalilandais sont limitées. Ce système demeure régi par deux régulations apparemment contradictoires. D'une part, le Président est le maître du jeu : les recettes de l'État transitent d'abord par la présidence avant d'être reversées en totalité, en partie ou pas du tout, à la Banque centrale ou aux ministères ; sa capacité politique est très largement liée à la corruption de ses opposants<sup>14</sup>.

---

11. Sur cette période, voir notamment : D. Compagnon, « Dynamiques de mobilisation, dissidence armée et rébellion populaire : le cas du Mouvement national somalien », *Africa* (Rome), vol. 47, n° 4, 1992.

12. Ahmed Y. Farah et I. O. Lewis, « Making peace in Somaliland », *Cahiers d'études africaines*, n° 146, 1997, pp. 349-377.

13. Entretien, Hargeysa, août 1998.

14. Ultime exemple en date : au mois d'août 1998, comme le prescrit la constitution adoptée en 1997 après plus de dix-huit mois de débats fiévreux, les deux Chambres entendent discuter le budget de l'État. Après quelques séances houleuses où son ministre des Finances est chahuté, le Président fait venir à la présidence les représentants les plus bruyants, qui repartent muets comme des carpes mais les poches bien remplies.

D'autre part, ce système est considérablement décentralisé, chacun, dans la position qu'il occupe, ayant à cœur de rivaliser avec les comportements présidentiels. Cette situation n'est donc pas équivalente à celle que pouvait signifier le « enrichissez-vous » édicté par Mobutu, car, ici, l'initiative vient du bas ; elle s'inscrit en quelque sorte dans une compétition avec les notables prédateurs et ne suppose en aucun cas un contrôle, même *a posteriori*, des actes de détournement. On est donc très loin du cas soudanais, où la corruption est certes disséminée, mais répond le plus souvent, pour les cas majeurs, de décisions prises au sommet de l'appareil politico-administratif.

Une autre donnée fondamentale dans la situation somalilandaise est l'activité économique. En effet, la révolte contre Siyad Barre s'est nourrie de toute une série de frustrations économiques, souvent justifiées, dès le début des années 80<sup>15</sup>. Certes, l'exportation des ovins et des camélidés, ressource nationale essentielle, s'est poursuivie. Les entrepreneurs sur ce marché ont avec plus ou moins de succès traversé la guerre civile. Mais ils se sont trouvés asphyxiés au moment de la libération de leur région par la disparition de toute structure bancaire et l'absence d'accès au crédit, l'essentiel de leurs biens étant immobilier (consistant en maisons et entrepôts) et ayant souffert des destructions occasionnées par les multiples confrontations armées.

Cette marginalisation n'est pas restée sans réaction. On a assisté en fait à un phénomène complexe basé sur au moins trois dynamiques distinctes dans un cadre régional recomposé. Il faut en effet se souvenir que l'année 1991 est aussi celle de la fin du régime Mengistu Haile-Mariam en Éthiopie et le début d'une « petite » guerre civile entre les Afars djiboutiens (seulement eux<sup>16</sup> ?) regroupés au sein du FRUD (Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie) et le gouvernement d'Hassan Gouled Aptidon (considérablement renforcé par les recrutements d'Issas originaires de l'Éthiopie et du Somaliland).

De grands commerçants isaaq de Djibouti entretenaient déjà des relations commerciales avec la Somalie avant la guerre civile. Beaucoup, qui ont investi dans le SNM pour des raisons claniques, comprennent qu'il y a une opportunité commerciale à ne pas manquer. L'arrivée au pouvoir du EPRDF (Front démocratique du peuple éthiopien) à Addis-Abeba marque un changement important. Ce dernier, désireux de se concilier les périphéries contre ses adversaires potentiels que sont les Amharas puis les Oromos, est disposé à fermer les yeux sur le commerce informel transfrontalier avec la région Somalie. Ce groupe de commerçants joue un rôle essentiel dans le marché des produits alimentaires et, indirectement, dans celui de l'exportation des ovins et des camélidés, puisque l'achat de ces bêtes aux nomades s'effectue souvent par le troc de produits alimentaires. Surtout, ces grands opérateurs économiques démultiplient leur influence, car ils doivent créer leurs réseaux commerciaux. La parentèle est alors l'une des ressources les

plus activement mobilisées. Un second groupe, sans avoir la même surface financière, est composé de commerçants ayant réalisé leur accumulation primitive grâce à l'aide internationale déversée dans les camps de réfugiés somaliens en Éthiopie. En prenant de grands risques, certains sont devenus des grossistes qui s'insèrent souvent dans les réseaux mis en place par les grands commerçants mentionnés plus haut. Un troisième groupe composé d'anciens émigrés fait actuellement son apparition sur le marché ; il est malaisé de prédire l'importance économique qu'il pourra acquérir dans l'avenir. En bonne logique, il faudrait adjoindre un dernier groupe à cette description rapide<sup>17</sup> : l'ancienne élite politique de Mogadiscio qui, après avoir laissé passer la fièvre vengeresse (elle fut de très courte durée, comme au sud), a de nouveau pignon sur rue à Hargeysa (l'actuel vice-président est un ancien cadre dirigeant des services de sécurité de Siyad Barre).

Ce marché fonctionne car il n'y a pas réellement, au niveau des affaires (entendons ici le *big business*), un territoire étatique qui donnerait à tous les mêmes droits économiques<sup>18</sup>. Ce système a une rationalité qui est celle du territoire clanique et donc, d'une certaine manière, protège également des conflits potentiels qui pourraient naître dans une situation qui est certes stabilisée, mais demeure à bien des égards fragile. Surtout, les acteurs économiques ont une représentation très particulière de l'État : par leur expérience, ils en ont été les partenaires puissants (cas des Djiboutiens) ou se sont faits contre lui (les autres). Leurs relations avec la classe politique et l'administration sont presque surdéterminées par leur propre stratégie d'accumulation antérieure.

L'évergétisme qui s'exerce au Somaliland comprend bien des aspects traditionnels liés à l'espace culturel de l'Islam. Dans le même temps, il s'est également polarisé sur des fonctions plus délimitées socialement avec, notamment, une bien plus grande polarisation clanique. Il s'étend sur un spectre relativement

---

15. Pour une analyse plus approfondie, voir D. Compagnon, *Ressources politiques, régulation autoritaire et domination personnelle en Somalie : le régime de Siyad Barre*, thèse de doctorat en science politique, université de Pau, 1995.

16. Les Afars éthiopiens ont joué, surtout dans les premiers mois, un rôle essentiel qui n'a pas échappé aux dirigeants djiboutiens.

17. Pour une description plus fine, voir R. Marchal, *Commerce et guerre en Somalie*, à paraître fin 1999 aux éditions Karthala.

18. Cette réalité est moins le fait de l'État, totalement impuissant, que des responsables claniques ou d'opérateurs économiques qui entendent réserver des marchés potentiels à des parents, gage d'un contrôle plus sûr des opérations et d'une influence économique et politique du clan. Par exemple, les camionneurs ont le droit de circuler partout, mais il est fort probable qu'un camion appartenant à quelqu'un originaire de Burao serait mal reçu à Borama, ou l'inverse, dès lors que son activité concurrencerait un transporteur local. De la même façon, les compagnies de téléphone à Hargeysa se sont partagé la ville et, fort curieusement, on voit que cette répartition commerciale recoupe étrangement la répartition clanique de la population urbaine.

plus large de pratiques, qui intègrent une dimension clanique propre, comme le *qaraan*, qui est une collecte nécessaire à la résolution d'un problème affectant le clan. Il a également pour bénéficiaires aujourd'hui l'État, la classe politique et même le Président.

Ainsi, les fonctionnaires ne touchent que des salaires ridicules qui, dans le meilleur des cas, peuvent représenter l'équivalent de une ou deux journées de dépenses de leur foyer. Le véritable salaire n'est pas celui versé par l'État, mais les dons octroyés par des entrepreneurs du lignage qui entendent bien que cet appui leur soit dûment rétribué, en retour, de diverses manières : exemption des taxes et passe-droits, influence pour l'obtention de contrats avec des intervenants étrangers, etc. Dans les années 80, ce système – certes moins polarisé claniquement – avait un nom qui montrait bien le réalisme et l'humour des Somaliens : *hawl fududayn*, ou « ce qui aide à travailler ». Dans un tel cadre, le don ne consolide pas l'appareil d'État ; il consolide éventuellement la fonction publique, mais avec des inégalités flagrantes qui correspondent aux ressources économiques inégales des différents lignages ou sous-clans qui font preuve d'une générosité intéressée. En effet, la construction d'une identité propre ou d'intérêts communs ne peut se faire, puisque les conditions de la reproduction n'appartiennent pas à un univers maîtrisé par cet appareil d'État : c'est la société qui capture l'État plus que l'inverse.

Le président Egal, à la suite de la nouvelle classe politique, n'a pas eu de peine à faire valoir son statut de nécessaire. Dès son élection en 1993, il a sollicité la générosité des grands marchands djiboutiens pour obtenir un premier pécule : le chiffre de 1 million de dollars a été alors évoqué. Depuis, la dépendance financière s'est encore accrue, notamment au moment de sa réélection en 1997. Une conférence des Anciens coûte cher, surtout quand il s'agit de s'y faire réélire après avoir déclaré *urbi et orbi* que l'on n'était plus candidat et que le temps était venu de jeter l'éponge. Les observateurs estiment cette somme entre 6 et 8 millions de dollars, c'est-à-dire 60 à 80 % du budget de l'État de 1997 (il ne s'agit que d'une évaluation grossière). Ces sommes sont tantôt perçues comme des dons, tantôt comme des prêts sans intérêt, sans qu'il soit possible d'en trouver trace dans une comptabilité publique plus que symbolique...

Il y a au moins deux manières d'analyser cette situation. La première consiste à établir une comparaison avec l'économie politique de l'Ancien Régime et le principe d'affermage<sup>19</sup>. Les collecteurs privés des recettes fiscales étaient également les fournisseurs de prêts (volontaires ou non) au Roi. Celui-ci dépendait donc pour ses revenus des fermiers généraux et de financiers qui pouvaient toujours, en théorie, lui refuser de nouveaux prêts ; mais ces derniers dépendaient également de la protection de la Cour et des Conseils pour avoir accès à leurs positions et devaient donc être affiliés à un homme ou à une faction politiques

afin d'obtenir les ressources nécessaires à l'accomplissement de ce rôle. Ce modèle, cependant, ne paraît pas correspondre totalement à la réalité du Somaliland, parce qu'il omet de prendre en compte le fonctionnement du marché.

Les relations entre les commerçants et leur clan sont à bien des égards ambivalentes. D'une part, comme nous l'avons déjà souligné, la logique du profit exige de dépasser le plus rapidement possible le cadre restreint du marché, et les commerçants répètent comme pour s'en convaincre que le clan et les affaires appartiennent à deux univers différents. Pourtant, dans le même temps, les commerçants ont besoin de la protection et du prestige du clan : ce sont eux qui, outre leur importance intrinsèque dans l'ethos traditionnel, peuvent dissuader des bandits de s'attaquer à leurs biens ou convaincre des partenaires, soudain réticents, de respecter les termes d'un accord qui se révèle moins favorable que prévu. C'est d'ailleurs ce qu'affirme un proverbe : *Tol iyo fardo, tol baan dortay*, que l'on peut traduire par « entre la richesse et le clan, je choisis le clan ».

Dans un tel contexte, l'attitude des commerçants témoigne d'une rationalité différente, qui n'engage pas les mêmes acteurs que celle de l'affermage au Grand Siècle. On peut d'abord imaginer, dans le cas où il s'agit d'un prêt sans intérêt, une opération commerciale dont les bénéfices sont à la hauteur des risques, c'est-à-dire tout à fait conséquents, puisque le remboursement est promis mais sans cesse remis<sup>20</sup>. On peut plus finement discuter les rapports triangulaires qui existent au Somaliland entre leaders politiques, opérateurs économiques et clans. Le soutien financier des commerçants à un dirigeant politique est d'abord une opération qui doit se comprendre comme une action vis-à-vis du clan, opération dont le coût réel est discutable, mais dont les conséquences claniques sont fortes. Il est clair que de tels débiteurs bénéficient de la mobilisation du clan, de sa protection et d'une certaine assurance sur toutes les opérations qu'ils pourront entreprendre. Cette mobilisation n'est pas seulement le fait des membres de l'appareil d'État, en réalité divisés par cette pratique qui renvoie les individus à l'une de leurs identités (clanique), mais s'appuie sur des secteurs plus divers de la société.

Il arrive aussi que l'évergétisme prenne des formes plus surprenantes ou plus classiques, comme par exemple l'importation au Somaliland de containers remplis de corans par des commerçants dont le prosélytisme n'est par ailleurs

---

19. Comme le propose B. Hibou à partir du livre de D. Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984.

20. Attitude que l'on peut mettre en parallèle avec celle des grands commerçants de Mogadiscio qui ont refusé de financer l'administration régionale mise sur pied durant l'été 1998 : la différence entre le prêt et le don est souvent minime.

pas le premier souci, ou encore la construction de mosquées ou la subvention d'écoles coraniques. On peut aussi ajouter à ces raisons valides une autre, tout aussi importante. Les grands commerçants djiboutiens sont régulièrement critiqués par l'opinion publique, qui trouve que leurs activités sont finalement limitées au transit et n'influent que marginalement sur le bien-être de la population – argument d'ailleurs développé par les hommes politiques, surtout lorsqu'ils sont dans le besoin. L'évergétisme est alors un moyen de calmer les critiques les plus acerbes et de réaffirmer le lien clanique contre une identité étatique ambiguë puisque double.

Pour conclure, on peut dire que cette description reflète une hésitation permanente entre deux idéaux-types de l'État en Somalie. En effet, la Somalie a connu dans son histoire deux grands types de gestion sociétale. La première est celle du modèle centralisé et prédateur, avec une stratification interne peu différenciée mais un système complexe de taxation et d'extorsion des ressources, dont les deux principaux exemples pourraient être la théocratie des Ajouran<sup>21</sup> et le sultanat Majerten. Le second modèle est la gouvernementalité de l'*abbaan*<sup>22</sup>, dont l'existence fut un élément fondamental pour établir des contacts avec des sociétés différentes et entreprendre du commerce. Ce qui est intéressant dans la figure de l'*abbaan*, c'est que celui-ci est à la fois une expression des structures segmentaires de la société somalie et, en même temps, il est le *big man*, *i.e.* celui qui est seul capable de passer des alliances crédibles, au niveau supralocal et supraclanique, avec d'autres *abbaan* contrôlant d'autres territoires et développant de nouveaux réseaux économiques.

On a essayé de suggérer, à travers ces deux cas, l'impact différent et peut-être contradictoire de pratiques liées à l'évergétisme sur les processus multiformes de la privatisation de l'État. Dans l'exemple soudanais, ces pratiques servent l'extension du pouvoir de l'État par le biais d'un processus de décharge. Au Somaliland, elles contribuent au contraire à une polarisation des différents segments de l'appareil d'État et à une capture plus difficile de la sphère économique. Certes, cette situation pourrait être décrite comme le moment d'un processus de consolidation, une instabilité potentielle que résoudrait l'affermissement de l'autorité étatique : telle est d'ailleurs la position des analystes favorables au Somaliland. On bute cependant sur un problème récurrent, et autrement plus visible au sud de la Somalie, qui est l'incapacité à institutionnaliser des formes réglées de négociation et de délimitation des interventions.

---

21. L. Casanelli, *The Shaping of the Somali Society 1600–1900*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1982 ; R. Hess, *Italian Colonialism in Somalia*, Chicago, University of Chicago Press, 1966.

22. I. Lewis, *Blood and Bone : the Call of Kinship in Somali Society*, Lawrenceville, Red Sea Press, 1994, chap. 5.

Ainsi, il importe de bien distinguer la globalisation des processus de privatisation de leur impact sur les trajectoires spécifiques des États. On peut y voir la cage de fer de l'histoire qui invite le chercheur à faire preuve d'une saine prudence dans ses généralisations ; on peut surtout y voir ses ruses et ses stratagèmes perpétuels en rappelant, après J. Clifford, que la globalisation est aussi une réinvention des différences, pour le pire et pour le meilleur. ■

Roland Marchal

CNRS-CERI